

MAI 2021 - N° 507

Le Védranais



Dimanche 27 juin 2021

2^{ème} étape

Perros Guirec - Mur de Bretagne



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais

« En mai, fais ce qu'il te plait ».

Cette année encore, le célèbre dicton n'aura pas été complètement vérifié.

Depuis le 29 avril le gouvernement nous a proposé un plan de déconfinement en 4 phases, dont l'une planifiée au 19 mai, amènera un peu de mou dans la corde si je puis dire : décalage du couvre-feu à 21h00, reprise des activités sportives, réouverture des commerces et des terrasses de café. Autorisation d'accès aux salles de cinéma, aux établissements sportifs et aux salles de spectacles. Le tout dans le respect des jauges et des protocoles adaptés à chaque lieu. En revanche, maintien du télétravail et interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique.

J'ai souvent été conduit à appliquer les directives gouvernementales, à devoir dire non et d'avoir à justifier ces mesures. Ma fonction n'a pas été très épanouissante depuis ces 14 derniers mois. Alors, je saisis cette opportunité d'ouverture des salles de spectacle pour organiser une soirée débat avec le Directeur adjoint du Tour de France, marquant ainsi, le début des festivités, jusqu'au 27 juin, date de passage dans notre commune de cet immense événement sportif. Il est urgent de proposer des perspectives positives dès que cela est possible.

La jauge autorisée de la salle Horizon nous permettra d'accueillir au maximum 140 personnes en places assises. Avec Olivier Colliou, adjoint aux sports et aux associations, nous avons décidé d'inviter des membres du club des cyclos, du comité des fêtes, des anciens coureurs habitant Plédran, et vos représentants du conseil municipal. Vous pourrez suivre cette soirée sur la chaîne YouTube de la commune, le 29 mai, de 17h00 à 19h00. Nous aborderons différents thèmes avec d'anciens coureurs, des personnalités qui gravitent autour du cyclisme, deux chefs d'entreprise, et des élus du territoire.

Je profite aussi de cet édito pour vous rappeler que les élections départementales et régionales vont se dérouler les 20 et 27 juin prochain. Il est important de venir voter car beaucoup de décisions vous concernant sont prises dans ces assemblées et ont un impact direct sur notre quotidien : nos lycées, nos collèges, l'action sanitaire et sociale, le développement économique etc...

Là aussi, tout le protocole sera déployé pour vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Cet espoir de recommencer à vivre des instants de partage, de joies collectives ou de devoirs civiques dépend en grande partie de nous. Rien n'est encore définitivement gagné contre le virus. Alors prenez soin de vous et de vos proches et profitez bien de ces beaux jours qui arrivent..

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Lydie LE GLATIN (référente mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :
Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :
Mairie de Plédran, Associations, Joël MORIN,

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :
18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES



en mairie ou par courriel : mairie@pledran.bzh

Plédranais de juin/juillet 2021

au plus tard le **mercredi 19 mai**
dernier délai. *Distribution à partir du 15 juin*

Plédranais de août/septembre 2021

au plus tard le **mercredi 23 juin**
dernier délai. *Distribution à partir du 24 août*

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil Municipal du 27 avril 2021

ENVIRONNEMENT

■ **PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE L'ONF, PAR OLIVIER DUGUE**

■ **MISE A JOUR DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (PDIPR)**

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées figurant sur le plan, a approuvé l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant sur le plan et y autorise le passage du public ; s'est engagé à garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux, à ne pas aliéner les chemins ruraux au PDIPR, à proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée, à informer le Conseil Départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits. *Vote à l'unanimité*

FINANCES

■ **RÉNOVATION ÉNERGETIQUE BIBLIOTHÈQUE / ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS / GARDERIE DES COTEAUX**

Le Conseil Municipal a approuvé le projet présenté et le plan de financement prévisionnel, a autorisé M. le Maire à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel, a autorisé M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'État dans le cadre de la DSIL 2021, a autorisé M. le Maire à signer tout document afférent au dossier de demande de subvention « Renovation énergétique de la Bibliothèque, ACM et Garderie des Côteaux ». *Vote à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

■ **PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE**

Le Conseil Municipal a décidé de l'augmentation des prestations sociales attribuées au personnel communal conformément aux textes appliqués pour les agents de l'Etat pour l'année 2021.

Vote à l'unanimité

■ **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées, d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

Vote à l'unanimité

TRAVAUX

■ **DÉPLACEMENT D'UN MAT RUE DU FOU DE BASSAN**

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de déplacement d'un mât rue du Fou de Bassan, présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 2 073,60€ TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie).

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (E Buron)

■ **DÉPLACEMENT D'UN MAT**

Le Conseil Municipal a autorisé la facturation à M. et Mme Éric Buron, le déplacement du mât, pour libérer l'accès, a autorisé M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (E Buron)

URBANISME

■ **MISE A JOUR DES DÉNOMINATIONS DES LIEUX-DITS**

Le conseil municipal a validé les noms des lieux-dits de la Commune de Plédran, tel qu'il a été proposé (liste disponible sur le site internet www.pledran.bzh).

Vote à l'unanimité

■ **RÉGULARISATION D'UNE EMPRISE CADASTRALE LIEU-DIT « COUËLAN » - MME ET M. JANVIER**

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer l'acte d'acquisition, sous la forme notariée, aux conditions indiquées, à solliciter la dispense de purge des privilèges et hypothèques susceptibles de grever les immeubles vendus conformément à l'article R 2241-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant des indemnités étant inférieur à 7 700€. *Vote à l'unanimité*

■ **RÉGULARISATION D'UNE EMPRISE CADASTRALE RUE DE LA LANDELLE - MME LE BRIERO**

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les actes d'acquisition, sous la forme notariée, aux conditions indiquées, à solliciter la dispense de purge des privilèges et hypothèques susceptibles de grever les immeubles vendus conformément à l'article R 2241-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant des indemnités étant inférieur à 7 700€. *Vote à l'unanimité*

■ **LOTISSEMENT « LES COTEAUX » : VENTE DU LOT N° 14**

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à accepter l'offre d'achat qui a été formulée ; a désigné Maître RIBARDIERE, notaire de Plédran pour l'établissement de l'acte de cession ; a autorisé M. le Maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique.

Vote à l'unanimité

INFOS HORAIRES



Nous demandons de privilégier la prise de rdv avant de venir en mairie.

- **Mairie:** Tél. 02 96 64 34 20 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier :** ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon:** Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h Permanence téléphonique uniquement, salle fermée jusqu'à nouvel ordre. Tél. 02 96 64 30 30
- **Médiathèque :** lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h et samedi : 10h- 12h et 14h-17h. Tél. 02 96 64 35 35

- **CCAS:** Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h
- **Permanence de Mme le Moual :** mercredis après-midi de 14h à 17h, *sur rendez-vous uniquement*
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération:** Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00 13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale:** Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25



AVRIL 2021

Permis de construire

- CARON Guillaume, 50 Le Rocher, Construction d'un carport
- CLEMENT Anthony, 2 bis rue du Vau Morin, Construction d'une maison individuelle
- REBOURS Lionnel, Le Bouillon, Déconstruction d'un hangar. Construction d'une stabulation pour vaches laitières. Construction d'un silo
- ARMOR ENROBE CREATION SARL, 10 rue des Artisans, Construction d'un bâtiment de stockage avec bureaux non ERP
- LE BELLEGO Gilbert et Aline, 1 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- BILLAUD Nicolas, 11 rue de Bel Air, Construction d'un carport

Déclarations préalables

- LE MOINE Guillaume, 8 bis rue du Tertre du Bourg, Rénovation longère : création d'ouvertures, charpente, couverture et enduits sur pignons, façade Nord et tête de cheminée
- QUERO Anthony, 23 La Ville à la Bille, Réfection toiture
- BERNICOT Jean-Charles, 42 rue Henri Matisse, Clôture et portail
- GUILLET Annick, 23 rue de Champagne, Pose d'une clôture
- GRALL Laurent, 5 impasse de la Ville Orin, Installation de 18 panneaux photovoltaïques
- BRANGER Roselyne, 12 rue des Acacias, Remplacement menuiseries extérieures

- GAEC du CLOS SEC, Le Vauglame, Arasement de talus avec coupe et abattage d'arbres et création de mesures compensatoires
- CARON Guillaume, 50 Le Rocher, Clôture : remplacement de la haie existante par un mur surmonté de claustras à claire-voie
- VIAUD Jérôme, 20 rue du Clos Maret, Extension d'une maison
- ROULLIER Françoise, 10 allée des Albatros, Pose d'une pergola
- RABET Kelly, 29 rue Henri Matisse, Construction d'une véranda
- MORIN Daniel, 26 rue Van Gogh, Clôture
- MONTEVILLE Julien, 29 Le grand Hirel, clôture, portail et portillon
- GRANGIENS Gwénaél, 16 La Métairie, Modification d'une ouverture et agrandissement sur la façade sud + rénovation de la toiture
- LAMANDE Anne-Sophie, 1 La Ville Folle, Fermeture de 2 fenêtres et pose d'un enduit création d'une ouverture coté jardin. Enduit de l'appenti avec réfection de la toiture
- MORIN André, 34 La Croix Bude, Remplacement d'une clôture
- FRAGNOL Florent, 74 Les Tertres, Clôture et portail
- BAUDET Sébastien, 17 La Touche Jaguay, Création d'ouvertures et construction d'un abri bois
- LEBLAY Nathalie, 2 rue des Lavandières, Remplacement de la porte de garage par une baie vitrée
- RIOCHE Séverine, 17 La Cordelle, Modification d'ouvertures

Etat Civil

Naissances

- NALEPA Mia, 75 les Landes
- LE PALLEC Ambre, 1 rue du Moulin d'Ivy
- GEORGELIN Cataleya, 9 rue Jacques Prévert
- MACEDO DIAS Léandro, 6, rue Henri Matisse

Mariage :

- COOMBES Romain, conducteur de travaux, et BLANCHARD Maëla, professeure des écoles, domiciliés à VALLET (44) 39 La Salmonière

Décès

- TREDAN Michel, 61 ans, 1, allée Jean Moulin
- MARSOIN née RAULT Suzanne, 94 ans, 10 rue Bel Orient
- MACE née MORIN Madeleine, 84 ans, 12 rue Eric Tabarly
- PERRON André, 66 ans, 1 rue de Gloret



JEUNES FILLES ET GARÇONS VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Suite aux mesures de confinement, les Journées Défense et Citoyenneté (J.D.C.) en présentiel sont suspendues.

Des sessions en ligne ont débuté depuis le 23 novembre dernier. Si vous êtes concernés par ce dispositif, vous recevrez un ordre de convocation sans démarche de votre part.

L'ensemble des informations utiles sont accessibles sur le site majdc.fr et sur la page « jeunesse » du site du ministère des armées.

AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais N° de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Juin / juillet	19/05	15/06 au 18/06
Août / sept	23/06	24/08 au 27/08
Octobre	22/09	19/10 au 22/10

• Contact à la mairie pour le Plédranais :
Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh



Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021



2 élections - 2 votes

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Vous allez élire vos 83 conseillers Régionaux.
Ils seront élus au scrutin de liste proportionnel à 2 tours pour 6 ans.
Les listes sont régionales et sont composées de 4 sections départementales.

Les 83 conseillers régionaux forment l'assemblée qui dirige la région. Le conseil régional règle par ses délibérations les affaires de la région.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Vous allez élire vos 2 conseillers du canton de Ploufragan.
Ils seront élus au scrutin binominal à 2 tours élus pour 6 ans
Les candidats se présentent en binôme (un homme, une femme, ou une femme, un homme).

Les 54 conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département. Le conseil départemental règle par ses délibérations les affaires du département.

QUI PEUT VOTER ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pouvez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale. Vous devez présenter une pièce d'identité.

Les ressortissants de l'Union Européenne ne sont pas admis à voter pour ces élections. Le droit pour les citoyens de l'Union Européenne, de prendre part aux élections concernent uniquement les élections municipales, et européennes.

COMMENT VOTER À PLEDRAN ?

Les 6 bureaux de vote sont ouverts de 8H à 18H :
vérifier sur votre carte électorale le lieu du vote

- n°1 Complexe Horizon : salle Louis Guilloux, rue Jacques Prévert
- n°2 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert
- n°3 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert
- n°4 Groupe scolaire Maria-et-Maurice-Letonturier, allée des Ecoliers
- n°5 Groupe scolaire Maria-et-Maurice-Letonturier, allée des Ecoliers
- n°6 Restaurant scolaire des Coteaux, rue Roger Vercelet

CARTES ÉLECTORALES :

Les cartes électorales (de couleur bleue avec Marianne tricolore) ont été distribuées en 2019 à tous les électeurs. Depuis cette date, seuls, les nouveaux électeurs ont reçu une carte après leur inscription.

Néanmoins, à condition d'être inscrit sur la liste de Plédran, vous pouvez voter sans votre carte électorale (seule, la pièce d'identité est obligatoire).

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- 1) Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- 2) Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- 3) Carte d'identité d' élu local, avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat



- 4) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 5) Carte vitale avec photographie
- 6) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 7) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie.
- 9) Carte d'identité ou carte de circulation, avec photographie délivrée par les autorités militaires.
- 10) Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par Société Nationale des Chemins de Fer.
- 11) Permis de conduire

- 12) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- 13) Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969
- 14) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa 7° de l'article 138 du code de procédure pénale

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

PROCURATIONS

**Vous pouvez disposer de 2 procurations
N'attendez pas le dernier moment !**



Si vous êtes absent le jour des élections, il vous suffit de désigner un mandataire inscrit sur la liste électorale de Plédran (consulter le plédranais n° 506 du mois d'avril)

Depuis le 6 avril, un service en ligne « ma procuration » a été mis en place :

1. Effectuez votre demande de procuration en ligne
2. Rendez-vous à la gendarmerie pour valider votre identité
3. Vous serez informé par courriel dès que la mairie aura validé votre procuration

CORONAVIRUS

Etre protégé pendant le vote



Toutes les dispositions de protections sanitaires seront prises lors de ce scrutin pour permettre aux électeurs de voter dans des conditions de sécurité maximale : mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique...

Un dispositif analogue sera mis en œuvre pour les membres du bureau de vote et les scrutateurs mobilisés lors du dépouillement.

Nouvelle Directrice Générale des Services Magalie Pédron remplace Christophe Thèze à compter du 1^{er} mai



Christophe THÈZE, directeur général des services de notre commune depuis 2017, a saisi l'opportunité de se lancer dans une nouvelle aventure en tant que directeur des services Sports, Culture et Grands Evènements à Saint-Brieuc Armor Agglomération début mai. Il a particulièrement apprécié le dynamisme de la commune et ses nombreux projets, et il est heureux du travail accompli et des personnes qu'il a pu côtoyer dans le cadre de ses fonctions. Il gardera un excellent souvenir de son passage Plédranais et ne manquera pas de continuer à promouvoir la qualité de ce territoire.



A compter du 1^{er} mai, après 14 années passées à Lantic en tant que secrétaire générale, c'est avec grand plaisir que **Magalie Pédron** rejoint l'équipe de Plédran. Très attachée aux valeurs du service public, elle se tiendra à la disposition des élus pour les aider à mener à bien leurs projets et être force de proposition. Déjà présente au sein de la collectivité depuis quelques semaines, elle sait déjà pouvoir s'appuyer sur une équipe efficace et motivée.

Brèves des Services Techniques

Les services ont profité des beaux jours pour nettoyer les murets de l'église, ainsi que les murs du cimetière.



En voirie, les dispositifs suivants ont été installés, à la suite de décisions prises en commissions sécurité :

- Rue St-Maurice : un panneau 50 km/h, ainsi qu'un panneau Stop provisoire
- Rue St-Laurent : bandes rugueuses, accotement rechargé
- Rue des Fossés (St-Volon) : mise en place d'un stop provisoire au calvaire



- Rocher : pose d'un panneau 50 km/h
- Launay Juhel : pose d'un panneau 50 km/h, de bordures de 15 cm
- Rue de la Rochette : limitation de la vitesse à 50 km/h
- Rue de la Résistance : mise en place d'un stop provisoire en descendant.
- Rue du Val : accentuation de l'ilôt avec de la peinture, essai d'une entrée avec des chevrons
- Rue Daniel Ballay : mise en place d'un stop provisoire devant la Fontaine Cadio
- Rue des Prés Bernard : installation provisoire d'un cousin berlinois en supplément
- Ville Orphin : installation d'un panneau "attention enfants"
- Rue des Fossés : mise en place d'une demi chicane en phase test

Le Chaucidou permettant de créer une piste cyclable et de limiter la vitesse a été installé en phase d'expérimentation dans la Rue de la Résistance et la Rue du Bois.



Les espaces verts ont planté les vivaces et plantations pour l'été. Le nettoyage de la toiture du PEF a été réalisé.

Les travaux des entreprises

■ L'entreprise Service élévation de St-Carreuc a nettoyé l'église.



■ Les portes de la garderie des petits loups ont été changés par l'entreprise Fraboulet.



ARTISANS - COMMERCANTS exerçant leur activité dans la campagne Plédranaise

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), nous souhaitons recenser les besoins à moyen terme des artisans et commerçants exerçant leur activité dans la campagne plédranaise, en termes d'extension de bâtiment, extension de l'activité, nouveau bâtiment, reconversion, départ à la retraite avec repreneur ou non...

Cet état des lieux nous permettra de définir des secteurs en zone agricole ou naturelle dans lesquels une constructibilité limitée pourra être acceptée.

Nous attirons toutefois votre attention sur les points suivants :

- La création de ces secteurs - dits **STECAL (Secteurs de Taille Et Capacité d'Accueil Limitées)** - est strictement

encadrée par la loi et doit à ce titre rester exceptionnelle ;

- un arbitrage pourrait par conséquent s'avérer nécessaire en cas de pluralité de projets ;
- le projet doit être justifié par un réel besoin.

Aussi, si vous avez **un projet concret à une échéance de 5 ans**, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous transmettre, **pour le 15 juin prochain**, un courrier présentant votre projet accompagné d'un plan et d'un extrait K-Bis.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 02 96 64 34 21.

Photo Festival

expositions accueillies à Plédran



Lycée Ernest Renan
Saint-Brieuc

« Regard sur le passé »
exposition du 5 juin au 13 juillet
à la Médiathèque



Plus d'informations sur
ces expositions sur
www.pledran.bzh

Isabelle Vaillant

« Emmenons-nous dans les bois »
exposition du 5 juin au 13 juillet dans le bois
de Plédran



La médiathèque fait don d'une centaine de livres à l'EHPAD

Dans les bibliothèques, le « désherbage » consiste à éliminer les documents usagés ou obsolètes, selon des critères stricts déterminés à l'avance pour chaque type de document (livres, revues, supports audio-visuels).

Les critères sont l'état physique du document, l'année d'édition, le nombre d'années écoulées sans prêt, la valeur littéraire et documentaire, la qualité des informations, l'existence de documents de substitution, notamment sur support numérique.

Le désherbage permet de faire de la place et de mettre en valeur les nouveaux ouvrages. La médiathèque peut contenir environ 20 000 documents, y compris ceux qui ne sont pas directement accessibles dans les rayons.

Les documents très endommagés vont au « pilon » et sont recyclés en déchetterie. Les documents en bon état sont donnés dans les centres de loisirs ou écoles de la commune. Ils sont aussi proposés à Amnesty International pour sa grande vente d'automne.

Lors du confinement de mars et avril dernier, la médiathèque avait prêté plusieurs dizaines d'ouvrages destinés à divertir les résidents de l'EHPAD. Cette fois, c'est un don d'une centaine de livres déclassés qui bénéficie à l'établissement. Les livres retenus sont écrits en grands caractères, plus confortables à lire lorsque la vue est déficiente.



Malgré la crise, l'EHPAD poursuit ses animations

Bien que confinée, la résidence Bel Orient poursuit ses temps d'animation au fil des saisons. Patricia, animatrice de l'établissement, se charge d'insuffler au quotidien des temps de partage et d'échange entre les résidents. Ces moments conviviaux sont très appréciés des résidents. Nous avons tout de même hâte de pouvoir de nouveau les vivre avec les familles et proches des résidents si la situation sanitaire le permet.

Voici une petite rétrospective des animations depuis le début de l'année 2021

- ✓ Janvier : installation d'une borne musicale – don des blouses roses.
- ✓ Février-Mars : Atelier bricolage pour préparer les fêtes de paques.
- ✓ Mars : 100 ans de Mme Morin Marie-Françoise animé par Claude Lanoé.
- ✓ Avril : loto et nouveaux jeux en bois.
- ✓ Dimanche de Pâques : chocolats offerts par le CCAS aux résidents.



Atelier Pâques



Activité loto



Borne musicale



le CCAS a offert des chocolats à l'occasion de Pâques



Les nouveaux jeux en bois



100 ans Mme Morin Marie-Françoise



Plus de 700 habitants et usagers du Pays de Saint-Brieuc ont répondu à l'enquête lancée par le SCOT du pays de Saint-Brieuc

Modifier ses habitudes de consommation pour maintenir les services et les commerces de proximité, limiter l'usage de la voiture individuelle, adapter son logement pour répondre aux enjeux de maîtrise de la consommation énergétique... Plus de 80% des sondés se disent prêts à changer leurs habitudes pour préserver l'environnement et leur qualité de vie.

Rien d'étonnant à cela. Les résultats de l'enquête « population » nous le montrent et mettent en évidence les thématiques sur lesquelles les citoyens du Pays de Saint-Brieuc souhaitent que le SCOT agisse :

- l'intégration des priorités environnementales
- une mobilité repensée et moins dépendante de l'automobile
- la revalorisation et la reconquête des centres-bourgs et des centres-villes

Pour découvrir en détail les résultats de cette enquête, rendez-vous sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc : www.pays-de-saintbrieuc.org

Pourquoi une enquête auprès des habitants ?

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Saint-Brieuc, un questionnaire a été mis en ligne de février à octobre 2020 afin d'alimenter le diagnostic territorial, première grande étape de l'élaboration de ce projet de territoire qui doit aboutir d'ici 3 ans.

L'enquête sert à comprendre les modes de vie, les choix, les habitudes de consommation et de déplacements des habitants et des usagers du pays de Saint-Brieuc. Elle permet également de connaître leurs perceptions des centres-

villes, des centres-bourgs, des lieux qu'ils fréquentent, de recueillir leurs avis et d'appréhender leurs attentes en matière de services, de logements, de qualité de vie et de préservation des ressources.



Passage du Tour de France à Plédran le dimanche 27 juin

Plédran va s'animer pour l'occasion. Voici quelques activités qui seront proposées, sous réserve des consignes sanitaires en vigueur. Les horaires des animations vous seront communiqués par voie de presse.

● Exposition des maillots à la médiathèque à partir du 4 juin 2021

Maillots d'anciens coureurs cyclistes, connus des Plédranais.es: Maurice LE GUILLOUX, Jean-Michel RICHEUX, Fabien SCHMIDT, Georges TALBOURDET



Stéphane BRIEND Maire et Olivier Colliou Adjoint aux sports en compagnie de Fabien SCHMIDT (avec son fils sur la photo), plédranais et ancien cycliste professionnel dont les maillots feront partie de l'exposition.

● Décorations du bourg

les Services Techniques décoreront le bourg aux couleurs du Tour de France à partir de fin mai.

● **Les agriculteurs** réaliseront des décorations avec des bottes de paille, des tracteurs, ...

● **Un écran géant** sera mis en place, si les conditions sanitaires le permettent.

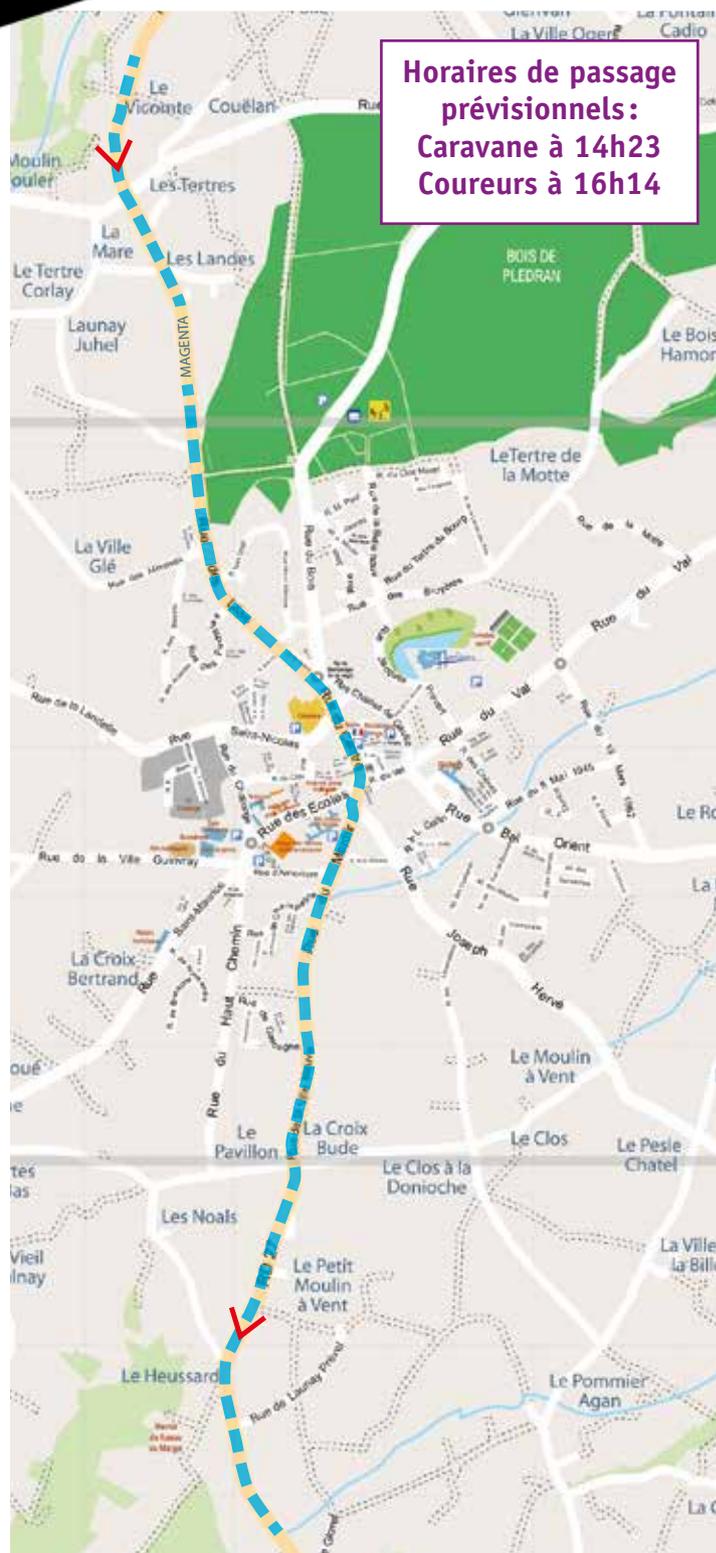
● Au Pôle Animation, on prépare la venue du tour de France

Depuis plusieurs semaines, les enfants des Accueils de Loisirs du mercredi, des Accueils Périscolaires et les enfants accueillis pendant les vacances de printemps, préparent activement le passage du tour de France le 27 juin prochain.

Avec l'aide des équipes d'animation, ils ont peint des silhouettes de vélos et des maillots de coureurs cyclistes. Ces silhouettes ont été confectionnées par Jean Luc et Moussa, des services techniques de la Ville. Leurs créations devraient rapidement venir décorer les rues de Plédran, et apporter un peu de couleurs et de bonne humeur !



2^{ème} étape
PERROS-GUIREC MUR DE BRETAGNE



Horaires de passage prévisionnels:
Caravane à 14h23
Coureurs à 16h14



Les enfants entourés de l'équipe d'animateurs, Karine Quintin (maire adjointe en charge de l'enfance jeunesse), Olivier Colliou (maire adjoint en charge des sports), Aline Colleu (coordinatrice du service animation), Magalie Pédrón (Directrice Générale des Services), Jean-Luc Ferreira (agent des services techniques)

- En attendant le passage du Tour et de la caravane, démonstrations par l'Ecole de cyclisme du CC Moncontour :



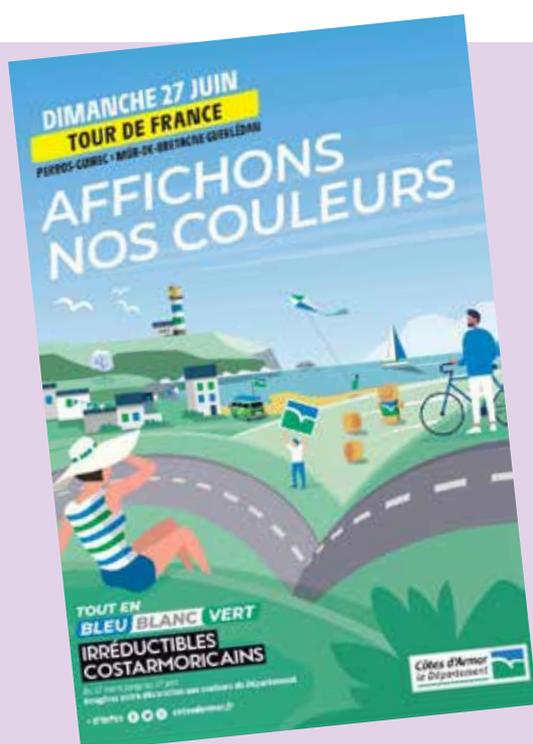
- Regroupement d'anciens cyclistes Plédranais

La montée de la Côte de Magenta serait le point fort de ce regroupement, à l'initiative de Cyrille Meyniel, ancien cycliste Plédranais.

Si vous êtes intéressé, contactez Cyrille Meyniel : meynielcyrille@gmail.com ou 06 81 50 15 00

- Présence du fan club d'Elie Gesbert, de l'équipe Arkéa Samsic, dans la côte de Magenta.

D'autres surprises sont attendues !



« Affichons nos couleurs » en Côtes d'Armor

du 27 mars au 27 juin, le Département des Côtes d'Armor vous invite à participer au projet : « Affichons nos couleurs ». Du bleu, du blanc et du vert, le long des 183 km de l'étape costarmoricaine du Tour de France, le 27 juin prochain.

3 couleurs qui représentent l'ADN de notre territoire : du **BLEU**, pour la mer, du **BLANC** pour dessiner le littoral et du **VERT**, pour le côté terre.

Alors, pour accueillir comme il se doit les irréductibles coureurs du Tour de France le dimanche 27 juin prochain et faire de cette étape costarmoricaine un temps fort du Tour 2021, le Département propose à tous de laisser libre cours à leur imagination... et proposer que ce parcours emprunté par les coureurs du Tour de France soit décoré par des compositions, des œuvres, des prestations... aux 3 couleurs du Département.

Des fanions et drapeaux en bleu, blanc et vert, des sculptures éphémères, des peintures, des costumes, des créations originales, des ballons, des dessins...

A vous d'imaginer et concevoir les projets les plus créatifs qui, implantés le long du tracé, permettront de découvrir notre étape, toute de bleu, de blanc et de vert vêtue !

Du changement dans l'équipe



Depuis le 12 avril, Justine vous accueille à Mosaïk, puisqu'après 3 années au poste de secrétaire chargée d'accueil, Alexia a quitté l'équipe pour de nouveaux horizons. Alexia a été ravie d'accueillir les Plédranais à Mosaïk et c'est avec enthousiasme que Justine prend la relève. Une animatrice viendra également compléter l'équipe au cours du mois de mai.

Mosaïk souhaite redynamiser les jardins partagés

Situés rue de la Fontaine-Cadio aux Coteaux sur la commune de Plédran, les jardins familiaux sont composés de 22 parcelles de 100 m² louées à l'année pour une trentaine d'euros, et d'espaces communs dont l'entretien est assuré par les jardiniers et les équipes des Brigades Vertes.

Les jardins partagés sont gérés et animés par Mosaïk. L'association observe qu'au fil des années le nombre de parcelles louées a tendance à baisser. Aujourd'hui, plusieurs sont encore disponibles. Dans le cadre du renouvellement du projet du centre social, Mosaïk souhaite redynamiser cet espace. Ainsi, il est prévu dès ce printemps que deux parcelles soient plantées de pommes de terre ainsi que d'arbres fruitiers pour une récolte partagée. Des animations sont également au programme avec l'association Vert le jardin.



La médiathèque participe également à cet élan grâce à sa grainothèque constituée de semences à partager et à échanger. En accès libre à la médiathèque, le principe est simple : il suffit de déposer vos surplus de graines ou de prendre celles de votre choix.

Plus largement l'association Mosaïk souhaite faire de ces jardins un véritable lieu de lien social où seront proposés des temps conviviaux, des manifestations, des animations culturelles et bien d'autres.

Dans cette optique, il est prévu le recrutement d'une animatrice courant mai, dont une partie des missions sera consacrée au suivi et au développement du projet des jardins partagés.

Mosaïk renouvelle son projet social en concertation avec les usagers



Tous les quatre ans, Mosaïk doit faire le bilan de son fonctionnement et de ses actions, et proposer un projet pour les quatre années suivantes. Ce dernier est ensuite validé par la CAF des Côtes-d'Armor et présenté à la municipalité de Plédran. Il doit être participatif et prendre en compte les attentes des acteurs du territoire et surtout des habitants.

En novembre et décembre dernier, Mosaïk a proposé aux habitants, adhérents et familles, de répondre à un questionnaire afin de mesurer la satisfaction des usagers et de récolter leurs demandes pour faire évoluer l'association.

Un retour à la population à la suite de cette enquête paraîtra dans la revue du Plédranais du mois de juin.

Néanmoins, il n'est pas trop tard pour faire part de ses idées et projets. Mosaïk invite tous les Plédranais souhaitant exprimer leurs attentes à les partager afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de la commune.

Après un travail de bilan, de rencontres avec les partenaires (services municipaux, RPAM, service social départemental, CAF) et de dépouillement des réponses aux enquêtes, le groupe projet, composé de bénévoles et des salariés de Mosaïk, va dégager des enjeux et proposer des axes de travail et des actions pour les années à venir.

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- ➡ Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- ➡ Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Informations : l'adhésion annuelle est à renouveler à partir du 1^{er} juin 2021, celle-ci est de 5€ par foyer.

Plédran Association Solidarité remet un chèque de 1 000 €

Quelques membres du bureau de Plédran Association Solidarité (Pas) ont remis un chèque de 1 000 €, à la mi-avril.

Ce chèque a été remis à l'association Saint-Vincent-de-Paul, représentée par Monique Lalucque. « Ces 1 000 € seront acheminés à l'école Notre-Dame des enfants déshérités de Vakon au Bénin, explique Gérard Rault, le président de PAS. Cet argent va permettre l'achat de matériaux pour cette école, afin de poursuivre son agrandissement. »

Ce montant de 1000€ provient d'une partie des bénéfices de la vente des repas à emporter du mois de mars dernier.



Appel aux dons de matériels

Plédran Association Solidarité (PAS), soutient financièrement depuis plus de 20 ans, 3 écoles de brousse sur la commune de Vakon au Bénin.

A Vakon, 376 élèves sont scolarisés des classes de la maternelle à la terminale ; à Zoundji, 352 élèves, classes de la maternelle à la troisième.

À Kouvé, 432 élèves, classes de la maternelle à la sixième, soit un total de 1 160 élèves.

« Notre association permet également la scolarisation d'enfants béninois en grande précarité, par le biais des parrainages, informe Magali Hervé, responsable du pôle Bénin à PAS. Nous avons décidé d'intensifier notre action en envoyant par un fret maritime, fin juin début juillet prochain, du matériel scolaire pour ces trois écoles. »

L'association lance un appel aux dons de matériel scolaire pour ces trois écoles. Toutes les fournitures utiles : cartables, cahiers, protège-cahiers, stylos, crayons, papier, crayons de couleur, gommes, ciseaux, pots de colle, instruments de géométrie (compas, règles, équerres, rapporteurs). Mais aussi des dictionnaires, livres de mathématiques, de français, de physique chimie, SVT (biologie, géologie), histoire géographie, anglais, et romans.

Ainsi que du petit matériel informatique (ordinateurs portables, tablettes, pour les instituteurs et les professeurs).

Quatre membres de l'association sont allés visiter ces trois écoles, en mars 2019. « Nous avons constaté sur place, le besoin

réel de toutes ces fournitures pour les jeunes écoliers, aussi nous lançons cet appel aux plédranais, pour envoyer le plus de matériel possible », analyse le président, Gérard Rault.



La semaine au Bénin a également permis aux membres de PAS de découvrir le **centre de santé sur pilotis de Dannou**, où en saison pluvieuse, on y accède en pirogue, le centre, essentiel pour la population, manque cruellement de matériel.

L'association aimerait envoyer à Dannou du petit matériel médical : cannes, béquilles adultes et enfants, attelles en tous genres (doigts, chevilles, genoux...), ceintures lombaires, mais aussi déambulateurs, fauteuils roulants pour transporter les malades,

matériel de puériculture...

N'hésitez pas à donner une seconde vie à vos objets, c'est écologique et tellement utile pour la population béninoise.

Lieu de collecte. Dans les pharmacies de Plédran ou auprès des adhérents de PAS, **date limite de dépôt le 15 juin.**

Contacts par mail : pas22960@gmail.com ; Gérard Rault, président PAS, tél. 06 47 95 96 65 ; Magali Hervé, responsable Bénin, tél. 06 50 66 90 34.

■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Ecole Maternelle Letonturier / Skol divyezhek Letonturier

Les petites sections de l'école maternelle publique Letonturier ont beaucoup joué avec leur corps à travers des activités sportives (jeux d'opposition, jeux de pantins, combats de Sumos, chorégraphies endiablées), des activités plastiques : observation de silhouettes du plasticien Keith Haring, mais aussi des activités langagières, des chants et des comptines ! Une aide à la prise de conscience de notre corps et des autres !



Le mot de la Minorité

Un budget 2021 sans lignes de force

La séance du Conseil municipal de fin mars a surtout été consacrée à l'adoption du compte administratif (CA) 2020 et du budget primitif (BP) 2021.

S'agissant du CA 2020, le budget s'élève à 11,07 M€ pour 12,7 M€ au BP, ce qui fait une différence importante pour laquelle nous n'avons pas eu de véritables explications. Certes, un emprunt de plus d'1 M€ était prévu au BP 2020 et n'a pas été réalisé. Que devait-il financer ? Avec ce constat, nous avons eu la preuve qu'une modification du budget à l'automne que nous avons demandée et obtenue, était possible. Certaines dépenses comme la voirie et les chemins ruraux n'ont même pas été engagées totalement. Nous nous sommes donc abstenus sur ce CA 2020 car l'action municipale aurait pu être davantage développée, ceci au bénéfice de la commune et de l'économie.

S'agissant du BP 2021, en résumé, il approche le CA 2020 en volume puisqu'il s'établit à 10,2 M€ et qu'il n'y a plus à financer le restaurant scolaire et l'UPC. Les recettes de fonctionnement se maintiennent malgré la crise COVID et la suppression presque totale de la taxe d'habitation. Les dépenses de fonctionnement n'appellent aucun commentaire de notre part.

Recettes et dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de 4,175 M€ contre 4,7 M€ au CA 2020. La création de vestiaires au foot et des travaux d'isolation thermique (Pôle Enfance Famille, Bibliothèque/ACM des Côteaux) et de ravalement (salle Horizon) sont prévus à hauteur de 1,3 M€ partiellement compensés par des subventions. Plan de relance ou pas, ils sont indispensables. Il en est de même pour les 588 000€ prévus pour les travaux de voirie bien que le programme annuel ne soit que de 310 000€. Au total, ces investissements ne s'élèvent qu'à 1,9 M€ auxquels il faut

rajouter 600 000€ de remboursements d'emprunts. Ceci nous a conduit à considérer que ce BP 2021 manquait de lignes de forces en cette période de relance attendue. La moitié des investissements prévus sont des chantiers indispensables mais l'autre moitié correspond à une multitude d'achats qui pourraient être étalés dans le temps. Pour nous, deux chantiers devaient être ouverts cette année :

- La restructuration de la salle omnisports avec le lancement des études techniques et les concertations avec les usagers
- Le lancement d'un lotissement nécessaire pour le développement de Plédran mais aussi pour se prémunir de payer des pénalités faute de logements publics en nombre insuffisant.

Ces deux propositions déjà formulées lors du débat sur les orientations budgétaires, rajoutées aux investissements prévus bien qu'insuffisants dessinaient l'avenir. Leur absence a entraîné notre abstention sur le BP 2021.

Le mot de la Majorité

Le portage des repas du CIAS en pleine évolution

Le premier Mai, fête du travail, aura vu cette année un tournant important dans l'histoire du portage des repas à nos aînés via le CIAS. Pour rappel ce portage débuta le 1er février 1998 avec le CCAS de Plédran. Mais alors que notre équipe débutait son premier mandat en 2014, les services vétérinaires attiraient déjà notre attention sur l'aspect dérogatoire accordé à l'époque pour le portage en chaud qui partait de l'EHPAD !

La réglementation évoluant à grande vitesse, il nous fallait donc rectifier en ce sens tout en tenant compte des demandes de portage, de plus en plus nombreuses et impossibles à satisfaire, car la dérogation nous limitait à 30 repas, et pas un de plus ! Pour faire simple nous risquions de perdre cet agré-

ment si nous ne faisons pas des travaux à l'EHPAD afin de passer en liaison froide, et ainsi augmenter notre volume de repas livrés. Le Maire et le premier adjoint ont alors présenté aux services vétérinaires de Ploufragan, le projet de restauration « UPC » et obtenu ainsi la continuité de la dérogation pour l'EHPAD dans l'attente de la réalisation de celui-ci.

Comme vous le savez tous, notre Unité de Production Culinaire (UPC) est à présent en fonctionnement, et elle est déjà bien rodée sur la partie école. La suite logique a été que dès le 1er mai, nos aînés ont pu consommer un repas livré la veille en liaison froide par le CIAS... Ce changement a pu en surprendre quelques-uns, car la valisette chaude est maintenant remplacée par des barquettes thermoscellées à remettre en température une fois livrée. Notre rôle d'élus en collaboration avec le CIAS qui assure

l'organisation du portage, est donc de faire comprendre et accompagner cette dynamique du changement, laquelle ne présente pas que des inconvénients, car au-delà des consignes sanitaires et des diverses législations en vigueur qui à terme obligeaient à la liaison froide, celle-ci à de grands avantages : sécurisation de la prestation alimentaire et de la livraison par une distribution en véhicule réfrigéré, livraison à J-1 sécurisant ainsi le repas du jour en cas d'aléa de livraison (neige, verglas, panne de véhicule, accident...), agrément décerné par les services vétérinaires à Plédran, permettant ainsi l'évolution du nombre de bénéficiaires dans un second temps... Et surtout et ce n'est pas le moindre, livraison à nos aînés des repas non seulement en semaine, mais aussi les week-ends et jours fériés... D'où la symbolique du démarrage le 1^{er} mai 2021.

Restaurant le Saint-Maurice

Le restaurant élargit son activité à partir de fin mai, début juin. Pizzas, burgers, desserts, plat du jour à emporter. L'entrée se fera à l'arrière du restaurant (parking face au restaurant scolaire). Cette activité sera ouverte du jeudi au dimanche à partir de 18H en soirée et le samedi midi. Pour plus de renseignements : 09 71 25 05 64
Restaurant le St Maurice 17 rue du Challonge à Plédran
Carte pizzas et burgers, horaires :
<https://le-st-maurice-restaurant-pledran.eatbu.com>



■ Canapé cuir véritable marron 3/4 places + 2 fauteuils, très bon état et confortable, ossature bois. Prix 150€
table fabrication artisanale, style table de ferme, avec tiroir à pain, ossature chêne, plateau châtaignier 2m, l 0,96 m, H 0,76 m, très bon état. Prix 250€ €
Mappemonde comprenant un bar sur roulettes, matériaux bois, style vintage, H 1m, L 0,50 m, très bon état.
Table de salon ronde 1m, H 0,42m, bois massif, dessus pierre, dessous pieds et encadrement bois très travaillé, style vintage.
Lot de 3 tables gigognes en merisier, très bon état, prix 30€ €
Tél. : 06 47 59 00 50

Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français
Kan ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Ce mois-ci, les élèves de la classe ont découvert une comptine, collectée par Guillaume, l'enseignant, sur la commune de Plouezoc'h (29).

Ar raned

Pa 'vez klevet ar raned, O kanañ e penn ar park.
Eo poent d'an douar kaout erad.



Vocabulaire-gerioù

Ar raned : les grenouilles Kanañ : chanter
E penn ar park : le bout du champ
Eo poent : il est temps
Douar : terre Erad : charruer

Le mot en gallo

Menaije e jigoterie ao printemp.

La fêt qheuqes semaines d'ela, le printemps erivaet...manierement selon les jours ben sur!

Més, le coup-la j'etaes vrai décidée. Etaet le jour du grand menaije!

Vla les catelones (1) e les couetes en panant a la qerouézée. Cant je fus a cirer ma presse, je ouis mon vaizin qi me huchaet : "La sent bon les avettes (2) céz tai!"

"Ét-ti diot" qe je sonjaes...Je me sers de la cire d'avettes, j'e tout come pas prinz les petites bêtes-la a pognées...Je rigolaes, lu etout probabl!

Astoure-ci, mon balai de boula : dame, les iragnes etint pàs a la noce! E pès, me vaici a tout torcher a través l'ôtè... "Marie-bobo", je tocis den le cadr de nos noces : le câraod coti en morciaos! Etaet core

ren du câraod, més un morcè avalet eborgné mon Roger!
"Me vla den de biao drâps!".
J'alis cri la péle e le balai.
Més, en me detournant, je donis un coup de balai de trop e j'emochis le chandelier du colidor!...Je crés ben qe la n'etaet pas ma journée!

Més dame, fallaet ben durer : chanjer les linseûs. J'en avaes justenement echeté ene paire le maez pàsé, tout pplein de papivoles e de bêtes-a-bon Dieu...

Fallaet core mirer (3) la presse...e les câraods! Ben sur, en pllace d'aler cri l'escabiao, je pozis un piè su ene chéze e l'aotr su le bord de la qerouézée. Je manqis ben qe de chaer den les broussées de roziers!

Eureûzement qe j'avaes pas core décrocher les ridiaos...e vaici la bâre toute teurse!

Cant je vous le disaes...q'etaet pas ma journée, en vla assé pour anet!



(1) Catelones : couvertures.
(2) Avettes : abeilles.
(3) Mirer : faire briller

Yolande Boitard

Petite enquête... Bonjour a tertout!

Vaici pus de deûz anées astoure-ci, qe j'ecrivons tous les maez en galo den le Plédranais. Je voudrint ben savoir qhi ce qe v'en sonjéz.

Les sujits sont-ti haitants?

Si v'avez l'envie, vous pouéz nous en caozer un petit :

Yolande :

Tél : 06.79.23.20.26

Mail : rogerboitard@orange.fr

Annie : 06.43.63.70.48

Mail : annieguinard22@gmail.com

En vous remerciant! Tatot !

Yolande et Annie.

L'eau,
un bien commun
à préserver



la grille d'eau pluviale n'est pas une poubelle



© crayonmagique.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

La grille d'eau pluviale collecte l'eau de pluie qui ruisselle sur la chaussée. Elle conduit directement et sans traitement à la rivière la plus proche, puis à la mer.

La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agglo.bzh

 SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION